



Conclusions

Vers un nouvel Agenda 21 de la culture : Les villes africaines parlent.

Rapport de synthèse de l'atelier tenu à Dakar (Sénégal), vendredi, 25 avril 2014, hôtel Pullman.

Organisateurs : Ville de Dakar, Association des Maires du Sénégal et Commission culture de CGLU.

Conclusions

Réunis ce jour, vendredi 25 avril 2014 à l'Hôtel Pullman, sous l'égide de la Ville de Dakar, de l'Association des Maires du Sénégal et de la Commission culture de CGLU, les différents partenaires et participants ont procédé à une réflexion autour du thème : vers un nouvel Agenda 21 de la culture : les Villes Africaines parlent.

Après le discours de Bienvenue du Maire de Dakar Monsieur Khalifa Ababacar SALL, le Ministère de la Culture du Sénégal, Monsieur Abdoul Aziz MBAYE, Monsieur Moustapha KA, Ancien ministre de la Culture, Monsieur Jordi PASCUAL, Coordonnateur de l'Agenda 21 de la culture (CGLU) et Madame Guiomar ALONSO, représentante de l'UNESCO ont tour à tour magnifié la tenue de cette rencontre et mis en exergue la place qui doit être celle de la culture dans le processus du développement durable.

Il revenait ensuite au Professeur Abdoulaye Elimane KANE, ancien Ministère de la Culture et Conseiller Culturel de la Ville de Dakar d'exposer la politique culturelle de la Ville de Dakar sous l'égide de la nouvelle équipe municipale.

Les ateliers qui avaient pour objectif principal le partage d'expériences entre Villes du Sénégal, Afrique et différents acteurs pour une bonne contribution à l'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture, ont été le théâtre d'échanges fructueux.

Partant des documents de cadrage pour un [nouvel Agenda 21 de la culture](#), les différentes interventions ont tourné autour de la place primordiale que la culture occupe dans un développement urbain durable. Les participants ont débattu sur les sujets suivants :

- (a) les concepts clés associés aux débats sur culture et développement urbain durable : identité, solidarité, créativité, patrimoine, diversité.

- (b) les problématiques et défis : croissance urbaine, croissance démographique, aménagement urbain, bonne gouvernance, financement et relation entre culture et les trois autres dimensions du développement (économie, environnement et inclusion social).
- (c) les opportunités et tendances du futur : bonnes pratiques, accompagnement, échanges d'expériences, réseaux, leadership,

Il a été précisé que l'Agenda 21 de la culture place l'Afrique, sa conception de la culture et la nécessité de territorialisation des politiques culturelles au cœur de ses préoccupations car c'est à l'échelle territoriale que les enjeux de développement prennent forme.

Il ressort en outre la nécessité de considérer les acteurs et entrepreneurs culturels comme des agents importants du développement urbain :

L'atelier recommande la mutualisation des efforts :

- **L'élaboration de guides pratiques, d'éclairage pour une meilleure perception par les élus locaux de la notion de politique culturelle locale.**
- **La mise en place d'une nouvelle pédagogie allant avec les TIC qui sont, malgré tout, des outils d'émancipation.**
- **Le recensement des bonnes pratiques et le bannissement des mauvaises pratiques développées dans certains milieux.**
- **Inciter les Villes Africaines à réaliser des ouvrages d'art et des Infrastructures publiques qui portent l'emprunte culturelle des cités.**

L'atelier recommande que les 4 sujets ci-dessous soient inclus dans le nouvel Agenda 21 de la culture.

Fait à Dakar le 25 avril 2014.

NOTE : Ce rapport est succinct ; il sera étoffé et mis à la disposition de tous les participants pour commentaires

Annexe 1 : Introduction et contexte

Introduction et Contexte

La culture a été, toujours, au cœur de [CGLU](#), avec l'adoption de l'[Agenda 21 de la culture](#) (mai 2004), le document de Position Politique « [La culture, quatrième pilier du développement durable](#) » (novembre 2010), la présence clé dans les activités de la [Taskforce mondiale](#) sur l'après-2015 (depuis mars 2013) et les activités de la Commission Culture.

Le Congrès Mondial de CGLU à Rabat en octobre 2013 a confirmé l'importance de la culture en tant que dimension essentielle du développement durable des villes, des régions et des gouvernements locaux. A cette occasion, le Conseil Mondial est convenu de renouveler l'Agenda 21 de la culture.

Les membres et partenaires de CGLU pensent que ce nouveau document sur la culture et le développement durable devra : (a) s'appuyer sur les réussites de l'Agenda 21 de la culture, (b) actualiser ses recommandations, avec une orientation plus claire vers la mise en œuvre de politiques, et (c) octroyer une plus grande importance à la promotion des bonnes pratiques, avec plus d'échanges (Peer-review, expertise).

Le processus d'élaboration du [nouvel Agenda 21 de la culture](#) a débuté en 2013 au sein de la Commission Culture de CGLU à Lille-Métropole, Buenos Aires et Rabat, et se poursuivra en 2014 sous différents formats : réunions, séminaires, articles et questionnaires. Ce processus se conclura sur un important événement en 2015: un « [Sommet Culture de CGLU](#) ».

La Commission culture de CGLU souhaite engager les villes de tous les continents à la réflexion sur quelles devraient être les priorités du nouvel Agenda 21 de la culture. Les villes africaines ont la parole.

Annexe 2 : Agenda

Horaires	Activités
8h30 -9h00	Arrivée et Installation des participants
9h-10h	<ul style="list-style-type: none"> - Discours de bienvenue de Monsieur Khalifa Ababacar SALL, Maire de Dakar. - Discours de Monsieur Moustapha KA, ancien ministre de la culture et Maire de Passy - Discours de Monsieur Abdoul Aziz MBAYE, ministre de la culture. - Discours du Représentant de la commission de culture de CGLU. - Discours du Représentant de l'UNESCO. - Présentation des Participants.
10h00 -10h15	Pause-café
10h15 -11h15	Présentation sur CGLU et sa Commission culture. Séance sur la connaissance de l'Agenda 21 de la culture, à partir de l'annexe « A ». <ul style="list-style-type: none"> - Débat.
11h 15-12h15	Séance sur les priorités sur culture et développement des villes africaines, à partir de l'annexe « B ». <ul style="list-style-type: none"> Présentation des programmes culturels des Maires. - Débat.
12h015-14h00	Pause Déjeuner
14h00- 16h00	Séance sur le premier brouillon du nouvel Agenda 21 de la culture, à partir de l'annexe « C ». <ul style="list-style-type: none"> Discussion et réaction.
16h00 - 16h15	Pause-café.
16h15-16h45	Présentation de pistes de travail.
16h-17h15	Discussions Recommandations et suggestions.
17h15 -18h00	Discours de clôture, avec Monsieur BALDÉ, Président de l'Association des Maires du Sénégal
18h30- 20h00	Cérémonie Hommage à Oumar N'DAO dans les Jardins de l'hôtel de ville de Dakar.

Annexe 3 : Questions pour le débat

TEXTE A. LE MESSAGE CLÉ DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

L'[Agenda 21 de la culture](#) est né en 2004, à Barcelone, dans le cadre du processus de constitution de CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis. L'Agenda 21 de la culture est une déclaration sur : (a) les droits culturels, (b) la durabilité et le territoire, (c) l'économie, les médias et les industries culturelles, (d) l'inclusion et la participation, ainsi que (e) la gouvernance.

Q1. *Saviez-vous que l'Agenda 21 de la culture existait ?*

Q2. *Veuillez réfléchir sur au moins 5 concepts que vous associez directement à la culture et au développement durable des villes.*

La [Commission culture de CGLU](#) a été créée en 2005 afin de disséminer et aider à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture avec les membres de CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis. La mission de la Commission culture est : « Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable avec la dissémination internationale et à l'application locale de l'Agenda 21 de la culture ».

Q3. *Connaissez-vous les activités du Commission culture de CGLU ?*

Q4. *Si vous avez répondu OUI à la question 3 ci-dessus, quelles sont les activités que l'Agenda 21 de la culture n'a pas mises en place de manière satisfaisante ?*

- a) L'Agenda 21 de la culture est trop vaste et parfois difficile à comprendre.
- b) L'Agenda 21 de la culture est vieillot d'un point de vue conceptuel et ne correspond pas aux tendances actuelles des politiques culturelles.
- c) Ce n'est pas un vrai agenda ou programme: il ne suggère pas de vrais objectifs et indicateurs aux villes.
- d) Il n'y a pas d'outils d'autoévaluation pour suivre et superviser les progrès.
- e) Il n'y a pas assez d'assistance technique (experts / révision entre pairs) pour faciliter l'application locale de l'Agenda 21 de la culture.
- f) Les bonnes pratiques ne sont pas très visibles sur le site web et on n'identifie pas les meilleurs exemples.
- g) Il n'y a pas assez de formation ni d'activités pour développer les capacités locales.
- h) Les réunions de la Commission ont une visibilité et un impact global faibles.
- i) Pas assez de lobby sur les gouvernements nationaux.
- j) La culture n'est pas reconnue comme un pilier ou une dimension du développement durable par les Nations unies.
- k) Certaines organisations clé ne sont pas impliquées de près dans votre travail.
- l) Autres.

Q5. *Si vous avez répondu OUI à la question 3 ci-dessus, quelles sont les activités les plus intéressantes réalisées par le Commission culture de CGLU ?*

- a) La traduction de l'Agenda 21 de la culture dans plusieurs langues.
- b) La publication de six rapports thématiques.
- c) Le document « La culture comme quatrième pilier du développement durable » (2010).
- d) Un fonds pour l'application de l'Agenda 21 de la culture.
- e) Des séminaires et des formations.
- f) Un site web ouvert, un bulletin et twitter.
- g) Un recueil de bonnes pratiques locales.
- h) La sensibilisation / lobby sur la relation culture - villes- développement durable à l'ONU : la culture dans l'Agenda pour l'après-2015 et les objectifs de développement durables.
- i) Le Prix international « CGLU – MEXICO – Culture 21 »
- j) Autres

TEXTE B. LE MONDE A CHANGÉ

La culture est à présent au cœur de la globalisation. En 2004, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO, 2005) n'existait pas et le fonds sur les Objectifs du Millénaire du PNUD (2006) n'avait pas encore été conçu. Des réseaux de la société civile dans le domaine de la culture sont à présent actifs à l'échelle mondiale (FICDC, Culture Action Europe, Arterial...) et des acteurs institutionnels nationaux (conseils des arts et ministères de la culture) travaillent ensemble au sein de l'IFACCA - FICAAC. Il y a un défi global clair : la place de la culture dans l'Agenda de développement pour l'après-2015 et Habitat III (2016). Le monde a changé.

Q6. *Quelles sont les principales **tendances locales** à propos de la culture et du développement durable dans les villes africaines dont nous devrions tenir compte ? Veuillez expliquer brièvement.*

Q7. *Quelles sont les principales **tendances mondiales** à propos de la culture et du développement durable dont nous devrions tenir compte dans la rédaction du nouvel Agenda 21 de la culture ?*

TEXTE C. LE CONTENU

La Commission culture de CGLU élabore un nouvel Agenda 21 de la culture. Nous voulons nous assurer que ce nouvel Agenda 21 de la culture sera utile. Nous devons garantir que les domaines abordés par le nouvel Agenda 21 de la culture seront très importants pour les 10 prochaines années et, en général, pour le futur des villes et des régions. Ces domaines ne sont pas nécessairement bien couverts par les politiques actuelles. Nous nous préoccupons du présent et du futur. Ce nouvel Agenda 21 de la culture doit être pionnier et audacieux.

Q8. *Quels domaines devraient être au cœur de ce nouvel Agenda 21 de la culture ?*

Le Commission culture de CGLU souhaite aussi que le nouvel Agenda 21 de la culture soit plus clairement orienté vers la mise en place de politiques. Nous pensons que le nouvel Agenda 21 de la culture devrait être le moteur d'une communauté de connaissances et d'apprentissage qui mette en exergue l'intelligence et le travail en réseau, avec plus d'échanges entre les villes.

Q9. Quelles devraient être les principales activités de la Commission culture de CGLU en 2014 - 2020 ?

- a) Établir un système de cibles et d'indicateurs sur la culture et le développement durable dans les villes.
- b) Proposer des cadres pour l'autoévaluation des villes.
- c) Soutenir et guider les villes dans l'application du nouvel Agenda 21 de la culture.
- d) Faciliter les mécanismes de révision et d'échanges entre pairs.
- e) Organiser des formations thématiques et des séminaires de développement des capacités.
- f) Mettre plus d'emphasis sur les bonnes pratiques disponibles sur le site.
- g) Augmenter la présence dans les réseaux sociaux : youtube, twitter, etc.
- h) Organiser une réunion annuelle très visible pour toutes les villes impliquées dans l'Agenda 21 de la culture.
- i) Faire du nouvel Agenda 21 de la culture une « marque » prestigieuse pour les villes qui se sont réellement impliquées et sont de vrais leaders.
- j) Limiter le nombre de villes qui travaillent avec le nouvel Agenda 21 de la culture afin que ce soit un nombre « gérable ».
- k) Exercer un lobby sur les gouvernements nationaux.
- l) Promouvoir / lobby la relation villes - culture – développement durable au sein de l'ONU.
- m) Lancer des recherches dans les domaines clé.
- n) Autres.

Q10. Avec quelles organisations la Commission culture de CGLU devrait-elle travailler étroitement au cours de la période 2014 – 2020 ?

CONTACT

VILLE DE DAKAR

Marie DIENG

Email : marie.dieng@villededakar.org

Site web : www.villededakar.org

Tel : +221 33 849 09 12

+221 77 633 30 87

CGLU

Commission culture

Email : coordination@agenda21culture.net

Web : www.agenda21culture.net

Twitter : @agenda21culture